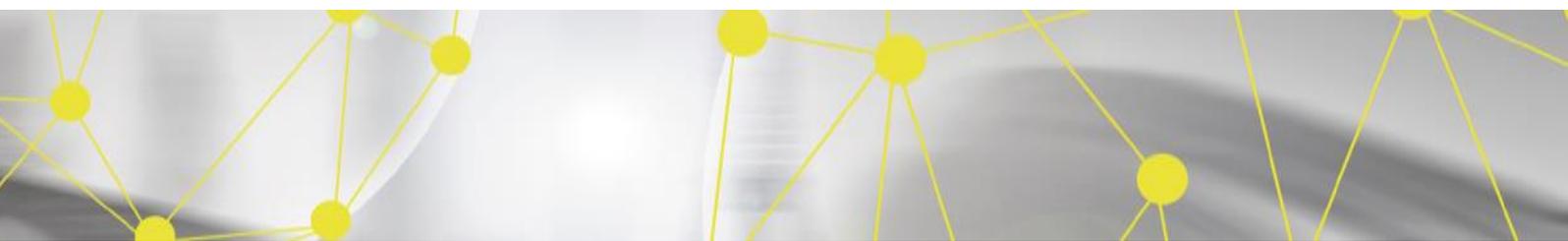


Un programme européen pour la formation et l'innovation



[Laurent Abraham](#)

Résumé

L'Union européenne doit aujourd'hui faire face à de nombreux défis fragilisant son unité alors même qu'elle suscite une défiance forte chez une partie de ses citoyens. Le programme européen pour la formation et l'innovation proposé ici se veut une réalisation concrète à même d'inverser cette tendance. Cette proposition est à la fois fondée sur le succès du programme Erasmus, sur la logique qui a abouti au récent plan européen d'investissement et sur l'importance pour l'Union d'investir dans le capital humain.

Ce programme, associé au plan d'investissement, aiderait les citoyens européens à suivre des formations et à effectuer des stages ou des apprentissages à travers toute l'Europe et se concentrerait sur les secteurs d'avenir que sont les énergies renouvelables, le numérique ou encore les transports. Il aurait pour but d'être accessible à une diversité de générations et de profils afin que chacun puisse en bénéficier.

L'Union européenne célèbre ce mois-ci le 60e anniversaire du traité de Rome. Les défis fragilisant son unité et remettant en question son approfondissement demeurent élevés alors même que les partis politiques hostiles à une poursuite de l'intégration connaissent d'importants succès électoraux dans plusieurs pays européens. Une réalisation concrète, telle que la mise en place d'un programme européen pour la formation et l'innovation proposée ici, pourrait contribuer à inverser cette tendance. En se fondant sur la liberté de circulation, trait caractéristique de l'Union européenne, ce programme pourrait témoigner de sa capacité à soutenir l'économie, à combattre le chômage et à investir dans l'avenir.

La liberté de circulation peut être une source de progrès, d'opportunités et de cohésion au sein de l'Union

Cette proposition de mise en place d'un programme européen pour la formation et l'innovation est fondée sur trois principes : le programme Erasmus témoigne des chances de réussite d'une telle approche ; le plan d'investissement récemment mis en place par la Commission européenne pourrait subvenir au financement de ce programme ; enfin, l'UE reconnaît l'importance des investissements dans le capital humain.

Le programme Erasmus, adopté il y a 30 ans, a permis aux étudiants européens de découvrir la vie dans d'autres pays, d'y faire de nombreuses rencontres, d'étudier avec d'autres méthodes et d'apprendre d'autres langues. Pour toutes ces raisons, il est une illustration formidable de la manière selon laquelle la liberté de circulation peut être une source de progrès, d'opportunités et de cohésion au sein de l'Union européenne. Il doit donc être considéré comme une source d'inspiration.

Afin de combattre le chômage, de se maintenir au premier rang des économies mondiales et de conserver une capacité d'influence sur la résolution des défis des décennies à venir, l'Union européenne doit investir dans les secteurs d'avenir. Cette nécessité a été abordée par la Commission européenne par la mise en place, en 2015, d'un Plan d'investissement et de son bras armé, le Fonds européens pour les investissements stratégiques (FEIS), dont l'objectif est de mobiliser les capitaux privés pour financer l'innovation et les projets d'infrastructure. Il cible en priorité les secteurs de l'énergie, du numérique ou encore de l'environnement.

La formation continue et la formation professionnelle sont également des clefs pour combattre le chômage. Cet aspect apparaît dans la campagne présidentielle française,

où l'on constate que chaque candidat élabore des propositions importantes sur ces thématiques. À l'échelle européenne, l'une des critiques adressées à l'égard du Plan d'investissement concerne l'absence d'une stratégie d'investissement dans le capital humain.

Ce programme aiderait les citoyens européens à se former à travers toute l'Europe

Plusieurs travaux ont déjà avancé des propositions concernant la mobilité, la jeunesse ou encore la formation. Ainsi, le groupe de travail sur le chômage des jeunes de l'Institut Jacques Delors a publié une tribune p la mise en place d'un nouveau programme « Erasmus Pro » ouvert à l'apprentissage et visant à atteindre un million de jeunes apprentis européens d'ici à 2020. Celle-ci donne de nombreuses pistes sur la manière dont un tel dispositif pourrait fonctionner. Cette publication mentionne également les initiatives et programmes actuels dans ce domaine : la garantie pour la jeunesse, le réseau EURES, etc.

Cette proposition de mise en place d'un programme européen pour la formation et l'innovation vise à contribuer aux réflexions actuelles sur ce sujet. Ce programme, associé au plan d'investissement, aiderait les citoyens européens à suivre des formations et à effectuer des stages ou des apprentissages à travers toute l'Europe. Il se concentrerait sur les secteurs d'avenir que sont les énergies renouvelables, le numérique ou encore les transports. Par sa nature, il ciblerait sans doute les jeunes générations, mais son but est de toucher le plus de personnes possibles. De la même manière, il serait conçu pour profiter à la fois aux personnes participant activement à l'innovation dans les secteurs d'avenir et à celles qui chercheraient à suivre une formation pour se reconvertir dans ces secteurs.

Des sessions de formation porteraient sur l'analyse de données, sur la maintenance d'éoliennes, sur la rénovation thermique

La fonction principale de ce programme serait la suivante : quelqu'un, employé ou au chômage, en recherche de formation ou de reconversion professionnelle, entendrait parler d'une session de formation organisée dans une ville européenne par le biais de l'agence nationale en charge de l'emploi. Ces sessions de formation porteraient sur des sujets plus ou moins précis allant de l'analyse de données à la maintenance d'éoliennes, en passant par la rénovation thermique des maisons ; la durée de ces sessions pourrait s'étendre de quelques semaines à plusieurs mois, selon les exigences et les sujets.

Les personnes intéressées candidateraient alors par le biais de leur agence nationale pour l'emploi, qui pourrait envoyer un certain nombre de personnes selon la taille du pays. La session de formation serait organisée par une ou plusieurs écoles au sein de la ville choisie pour la thématique de la session. Ces formations pourraient être données soit dans la langue du pays d'accueil, soit en anglais, selon ce qui est le plus approprié. Afin de surmonter la barrière linguistique, les candidats pourraient recevoir des cours de langue en amont de la session et pendant les premières semaines de formation. Celle-ci irait de pair avec un stage rémunéré ou un apprentissage, dont les offres seraient proposées par les écoles organisatrices ou les entreprises partenaires de la formation.

Ce projet nécessiterait des financements pour la formation, pour les stages et les places d'apprentissage, mais aussi pour subvenir aux besoins des candidats sélectionnés (aide au logement, frais de voyage, frais d'apprentissage de la langue...). Ce financement pourrait provenir d'une petite part du financement du plan d'investissement de l'UE ou de la Banque européenne d'investissements (BEI), mais aussi des programmes nationaux pour l'emploi, des villes ou encore du secteur privé.

Une agence européenne pourrait être en charge de coordonner les partenaires intéressés

La création d'un programme de formation pourrait suivre trois étapes:

1. L'agence européenne en charge du programme, qui pourrait soit dépendre de la Commission européenne, soit de la BEI, déciderait de la mise en place d'une session, de sa propre initiative ou par le biais d'une proposition émanant d'une école ou d'une entreprise.
2. Une fois le programme créé et sa création notifiée aux entreprises, écoles et villes, une agence européenne serait en charge de coordonner les partenaires intéressés (pour l'accueil du programme, les stages et le financement). Elle prendrait alors la décision finale du lieu où le programme serait organisé et avec quels partenaires.
3. Le calendrier du programme et la notification d'ouverture des candidatures seraient alors publiés. Les agences nationales pour l'emploi ainsi que les entreprises seraient alors responsables de promouvoir ce programme par des campagnes d'information afin d'informer les personnes intéressées et de garantir son succès.

Réduire le chômage, soutenir l'effort d'innovation et renforcer le sentiment européen

Certaines sessions de formation pourraient même être intégrées à certains projets que le FEIS cofinance, ce qui donnerait aux entreprises associées encore plus d'incitations à financer ces formations : elles bénéficieraient directement de ce projet ainsi que de ceux à venir. Le lien avec le plan d'investissement est essentiel pour souligner que le capital humain est un élément clé de tout projet innovant. En somme, un tel programme pourrait réduire le chômage, soutenir l'effort d'innovation et renforcer chez les Européens le sentiment que la liberté de circulation, qui entraîne avec elle des rencontres, de nouvelles expériences et de nouvelles perspectives d'apprentissage et de coopération est un acquis essentiel qui mérite d'être protégé.

Vous n'êtes pas d'accord avec les thèses exposées dans cette contribution ? Souhaitez-vous y réagir ?

Envoyez-nous vos idées à info@argothinktank.org